

A l'Honorable Sir FRANCIS NATHANIEL BURTON, Chevalier Grand-croix de l'ordre Guelphique et Royal d'Hanovre, Lieutenant-Gouverneur et aux autres Honorables Membres de la Cour Provinciale d'appel du Bas-Canada.

MESSIEURS,

J'ose me flatter que la liberté que je prends de vous dédier les extraits, ou précédents d'une cour semblable à la votre, quoique sous un Gouvernement différent, ne sera pas regardée d'un mauvais œil ; je pense au contraire que le moment où l'on doit s'occuper de la réorganisation des cours de justice dans cette province me sera favorable et vous fera recevoir gracieusement l'hommage que je vous fait de mon travail.

Je n'ai pas cru devoir vous donner tous les arrêts qui ont été rendus depuis 1727 jusques et compris 1759, (époque de la conquête) mais seulement ceux qui, dans mon opinion, étoient les plus importants, j'ai même pris un grand soin de ne pas répéter ceux qui rouloient sur les mêmes point de droit.

Je dois vous prévenir que je les ai rédigés avec la plus scrupuleuse attention ; ensorte que quelqu'extraordinaires que quelques uns d'eux puissent vous paraître vous pouvez y ajouter la plus grande foi :

Il sont tous si bien motivés que je n'ai pas cru devoir y faire aucun commentaire et que j'ai préféré les soumettre purement et simplement à vos lumières et à votre sagacité.

S'ils ne vous servent pas de modèles, ils vous serviront au moins de renseignements pour l'organisation future de la cour d'appel, et dans l'un ou l'autre cas je ne regretterai pas les peines que je me suis données pour rédiger ce petit ouvrage.

Permettez moi de me souscrire, Messieurs,

avec le plus profond respect,

de vos Honneurs,

le très humble et

obéissant Serviteur,

J. F. PERRAULT, Protonotaire.

Québec, le 1er. Décembre 1824.